



NOTE DE RENTRÉE AUX FAMILLES

Rédacteur : Ch. REDRON – Directeur de l'Ecole

Destinataire(s) : Familles – Responsables légaux

Objet : Note de rentrée

Date : 01/09/2021

Madame, Monsieur,

L'équipe enseignante souhaite à toutes et à tous une bonne rentrée. Afin de préparer au mieux cette nouvelle année scolaire, vous trouverez ci-dessous différents renseignements utiles concernant la vie de l'école.

STRUCTURE ET ORGANISATION :

Niveau de classe	Encadrement Adulte	Effectifs
Petite Section	Mme LE GOFF (enseignante) Mme CARRE (enseignante) Mme DESVAUX (ATSEM)	24
Petite/Moyenne Section	Mme LE LIEVRE (enseignante) Mme DELAS (ATSEM)	22 (12/10)
Moyenne/Grande Section	Mme FOURNIER (enseignante) Mme MILLAURIAUX (ATSEM)	23
Moyenne/Grande Section	Mme PERDIEUS (enseignante) Mme DANGLETERRE (ATSEM)	24
Grande Section/CP	Mme PINON (enseignante) M. ou Mme X Mme ROLLION (ATSEM)	20 (11/9)
CP	Mme NEVES (enseignante)	22
CP/CE1	M. RAYMOND (enseignant)	20
CE1	Mme PORTAL (enseignante)	22
CE2	Mme LAZZAROTTO (enseignante)	26
CE2	Mme HUEBER (enseignante)	25
CM1	Mme JANNOT (enseignante) M. REDRON (enseignant)	24
CM1/CM2	Mme BOURGOIN (enseignante) Mme BRIAND (enseignante)	24 (11/13)
CM1/CM2	Mme EMANUELLI (enseignante)	22 (10/12)

Effectif Maternelle	Effectif Élémentaire	Effectif total de l'Ecole	Nombre de classes
98	200	298	13

DIRECTION DE L'ECOLE :

M. REDRON remplace M. REYNAUD à la direction de l'école pour cette nouvelle année scolaire.

Le Directeur sera déchargé le lundi, le jeudi et le vendredi.

Les demandes de rendez-vous pourront être prises lors de ces journées de décharge.

Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés (RASED) :

Mme JACQUET, Psychologue Scolaire joignable au : 02 38 37 02 73.

HORAIRES DE L'ECOLE :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h-12h15 13h45-16h30

Pour rappel :

1. Les portes de l'école sont ouvertes **10 minutes avant** le début des cours.
2. Afin de limiter les regroupements, l'accueil se fera en classe avec l'enseignant selon les modalités d'entrée suivantes (pour les élèves n'allant pas au périscolaire) :

HORAIRES CONCERNES	MODE D'ACCES A ET CLASSES CONCERNEES	MODE D'ACCES B ET CLASSES CONCERNEES
De 8h50 à 9h00	Par le portail élémentaire situé place du champ de foire :	Par les issues de secours chemin du Pâtis :
De 13h35 à 14h35	<ul style="list-style-type: none"> - CP/CE1 de M. RAYMOND - CE1 de Mme PORTAL - CE2 de Mme HUEBER - CE2 de Mme LAZZAROTTO - CM1/CM2 B de Mmes BOURGOIN et BRIAND 	<ul style="list-style-type: none"> - GS/CP de Mme PINON - CP de Mme NEVES - CM1 de Mme JANNOT et M. REDRON - CM1/CM2 A de Mme EMANUELLI
A la sortie de 16h30		

3. **A l'issue des cours**, les élèves seront :
 - soit rendus à la responsabilité parentale** par les enseignants,
 - soit confiés aux services municipaux** pour la restauration scolaire (à 12h15), la garderie (à 16H30, inscription préalable obligatoire en mairie) et le ramassage scolaire.
4. En maternelle, les élèves seront **accompagnés jusqu'à la classe par un adulte responsable**. Il est demandé à ce que cet **accompagnement soit limité à un seul adulte** par enfant.

INFORMATIONS LIEES AU PROTOCOLE SANITAIRE :

Les parents d'élèves jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas mettre leurs enfants à l'école en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille. Les personnels doivent s'appliquer les mêmes règles. Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs peuvent entrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains. Ils doivent porter un masque de protection.

Les gestes barrière doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.

Vous pourrez retrouver l'ensemble de ces informations en téléchargeant le document intitulé Rentrée 2021-Covid 19 à partir de ce lien :

<https://www.education.gouv.fr/covid19-mesures-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-modalites-pratiques-continuite-pedagogique-et-305467>

Le lien sera aussi affiché sur le site de l'école dans les jours prochains. Si des familles désirent obtenir une version papier, vous pourrez en faire la demande auprès du Directeur.

Nous sommes actuellement placés au niveau 2 du protocole (dont vous trouverez le détail des 4 niveaux ci-dessous) :

ASSIDUITE SCOLAIRE ET JUSTIFICATION DES ABSENCES :

Afin d'accompagner le contrôle de l'assiduité des élèves inscrits dans l'école, les absences imprévues devront être signalées le jour même par téléphone sur le répondeur de la Direction au 02 38 31 40 74.

Au retour de l'élève en classe, un justificatif écrit du motif devra être fourni par le responsable légal sur son cahier de liaison. Un certificat médical obligatoire est obligatoire seulement si votre enfant a une maladie contagieuse.

PRISE DE MEDICAMENTS :

La prise de médicaments est interdite dans les écoles, sauf dans le cadre d'un **Protocole d'Accueil Individualisé** (élaboré en lien avec la médecine scolaire).

Pour la mise en œuvre ou le renouvellement d'un protocole (à effectuer à chaque rentrée), veuillez prendre contact le plus rapidement possible avec le Directeur.

SERVICES MUNICIPAUX (sous la responsabilité de la Mairie) :

- 2 services de ramassage scolaire : Saint-Firmin et Villiers/Chanoy.
- Garderie : 7h00 – 8h50 et 16h30 – 18h30
- Restauration scolaire : facturation aux repas consommés.

ASSURANCES :

Chaque famille doit être en possession d'un **contrat d'assurance RESPONSABILITÉ CIVILE** qui concerne les dommages causés par leur enfant. D'autre part, **une assurance INDIVIDUELLE CORPORELLE** est obligatoire pour toute activité à caractère facultatif hors temps scolaire.

Les parents devront donc :

- ~ soit fournir une attestation de leur assureur certifiant que leur enfant est garanti A LA FOIS en responsabilité civile et en individuelle corporelle.
- ~ soit souscrire une assurance scolaire

DOCUMENTS DE RENTRÉE :

- Note de rentrée. A signer pour avis de lecture puis à remettre à l'enseignant.
- Assurance scolaire/parents d'élèves. A remettre le plus tôt possible à l'enseignant de la classe.
- Fiche d'urgence. A compléter et à remettre à l'enseignant de la classe.
- Autorisation détaillée pour le droit à l'image. A compléter et à remettre à l'enseignant de la classe.
- La fiche personnelle de renseignements pré-remplie sera donnée ultérieurement. Elle sera à modifier (avec une autre couleur que le noir) pour les informations erronées ou à compléter si besoin puis à remettre à l'enseignant de la classe.

CAHIER DE LIAISON :

Chaque enfant est muni d'un cahier de liaison. Il sera utilisé pour toute communication entre les parents et les

enseignants et signé **systématiquement** par les uns et les autres. Consultez-le régulièrement.

RENCONTRES PARENTS-ENSEIGNANTS :

En raison du protocole sanitaire, ces réunions seront organisées par classe.
Elles auront lieu selon les modalités ci-dessous :

LUNDI 6 SEPTEMBRE A 18 H 00	GS/CP : Classe de Mme PINON CP : Classe de Mme NEVES CP/CE1 : Classe de M. RAYMOND CE1 : Classe de Mme PORTAL
MARDI 7 SEPTEMBRE A 18 H 00	PS : Classe de Mmes LE GOFF et CARRE PS/MS : Classe de Mme LE LIEVRE MS/GS (A) : Classe de Mme FOURNIER MS/GS (B) : Classe de Mme PERDIEUS
JEUDI 9 SEPTEMBRE A 18 H 00	CE2 (A) : Classe de Mme HUEBER CE2 (B) : Classe de Mme LAZZAROTTO CM1 : Classe de Mme JANNOT et M. REDRON CM1/CM2 (A) : Classe de Mme EMANUELLI CM1/CM2 (B) : Classe de Mme FOURNIER

Les dates des autres réunions vous seront communiquées ultérieurement. Nous vous remercions de votre compréhension.

VACANCES :

TOUSSAINT	du samedi 23 octobre 2021	au dimanche 7 novembre 2021 (inclus)
NOËL	du samedi 18 décembre 2021	au dimanche 2 janvier 2022 (inclus)
HIVER	du samedi 5 février 2022	au dimanche 20 février 2022 (inclus)
PRINTEMPS	du samedi 9 avril 2022	au dimanche 24 avril 2022 (inclus)
Pont de l'ascension	du mercredi 25 mai 2022	au dimanche 29 mai 2022 (inclus)
ETE	à partir du jeudi 7 juillet 2022 après les cours.	

Vu, le responsable légal,

Signature :